

2013-4247  
2013-12-23

# **TTPC Technique, 50% dans l'eau**

## **Liquide**

**POUR LA FABRICATION SEULEMENT**

TTPC Technique, 50% dans l'eau est pour l'usage seulement dans l'usine de Cytec Canada Inc.

## **LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARANTIE:** Tributyl Tetradecyl Phosphonium Chloride .....50.16%

**NO. D'HOMOLOGATION 31212 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

**DANGER [Poison symbol] POISON  
CORROSIF AUX YEUX ET LA PEAU**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON-AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**CYTEC CANADA INC.  
9061 Garner Rd.  
Niagara Falls, Ontario  
L2E 6S5**

**Téléphone: 905-356-000  
Numéro d'Urgence: 1-905-356-8310**

**Contenu Net:** en vrac.

## **MODE D'EMPLOI**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication (formulation, emballage, déversement dans un nouveau contenant) d'un produit antiparasitaire qui est exclusivement destiné à l'exportation du Canada.

## **PRÉCAUTIONS**

- **EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.**
- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **DANGEREUX AUX HUMAINS**
- **CORROSIF AUX YEUX ET LA PEAU.**
- **MORTEL PAR INHALATION.**  
NE PAS inhaler les vapeurs, aérosols.
- Nocif si avalé. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Porter une combinaison portés par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques, gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes ou un masque facial).
- Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, macher la gomme, de boire, d'utiliser du tabac ou utiliser la toilette.
- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Mélanger seulement avec de l'eau.
- **NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou toute autre étendue d'eau.**

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION:** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Appeler, un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Toxique pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit loin de toute nourriture de consommation humaine ou animale.

Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart du feu ou de flammes nues ou d'autres sources de chaleur. Garder dans le contenant original au cours de l'entreposage.

## **DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION**

Les fabricants Canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

## **AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

### **Distribué par:**

**CYTEC CANADA INC.**

**9061 Garner Rd.**

**Niagara Falls, Ontario**

**L2E 6S5**

**Téléphone: 905-356-000**

**Numéro d'Urgence: 1-905-356-8310**